



DEPARTEMENT DU MORBIHAN

---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 24 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt-quatre avril à 20 heures 00, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Pascal ROSELIER, Maire.

<b>Conseillers en exercice : 27</b>	<b>Présents : 25</b>	<b>Votants : 27</b>
-------------------------------------	----------------------	---------------------

**Présent.es :**

Pascal ROSELIER *Maire*, Marie-Christine TALMONT, Didier LE GAILLARD, Marie-Pierre PICAUT, Aurélia MINNEBOIS, Philippe JEGADO *les adjoints*, Jean-Pierre RIQUELME, Nathalie PICAUD, Mikaël MARZIN, Stéphanie LE TOQUIN, Marie-Paule LE CLAINCHE, Véronique LAMOUR, David L'HINGUERAT, Anne-Marie CADIO, Ghislain CANTE, Karine LE NET, Morgane LE TOHIC, Sandrine LE GAL, Tristan CAMPS, Virginie LE CORNEC, Yoann HEMON, Yoann LE FICHER, Patrice LE BLAY, Sylvain GAUTIER, Valentine MARTIN,

**Absent.es excusé.es ayant donné pouvoir :**

Franck LORIC à Marie-Christine TALMONT  
Simon LE METAYER à Aurélia MINNEBOIS

**Absent.es excusé.es sans donner pouvoir :**

**Secrétaire de séance :** Tristan CAMPS

**Date de convocation du Conseil municipal :** 10 avril 2026

**Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.**

---

**Fixation des Tarifs mini-camps 2026**  
**Délibération n°2026\_40**  
*Nom.Actes (7.1)*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération n°2026\_26 du 4 avril 2025 relative à la Revalorisation des rémunérations des animateurs du Pôle Education Enfance Jeunesse & Sports pour l'accueil de loisirs et les séjours ;

**Considérant** la nécessité de fixer les tarifs des mini-camps afin de permettre les inscriptions des enfants et d'assurer l'organisation des séjours ;

*Ceci étant exposé,*

Madame Marie-Pierre PICAUT, adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales et l'enfance jeunesse, présente le rapport suivant :

Le programme et les tarifs des mini-camps doivent être soumis au vote du Conseil municipal afin de permettre les inscriptions des enfants intéressés par ces animations.

En 2026, les mini-camps se dérouleront au camping municipal Ernest Renan – 22700 LOUANNEC.

Présentation des programmes des mini-camps d'été :

**Durée et catégories :**

Du 06 au 10 juillet 2026	Du 15 au 17 juillet 2026	Du 20 au 24 juillet 2026
<b>10 - 12 ans</b>	<b>7 - 9 ans</b>	<b>13 - 16 ans</b>
Accrobranche / planétarium /surf /Tir à l'arc	Armoripark	Cité des télécoms / kayak/ surf

**Coûts estimatifs et diverses participations (famille, commune, département du Morbihan, etc) :**

	Du 06 au 10 juillet 2026	Du 15 au 17 juillet 2026	Du 20 au 24 juillet 2026
	<b>10 - 12 ans</b>	<b>7 - 9 ans</b>	<b>13 - 16 ans</b>
<b>Tranche 1 (&lt;804)</b>	190 €	115 €	190 €
<b>Tranche 2 (&gt;805)</b>	200 €	125 €	200 €
<b>Extérieur</b>	230 €	152 €	230 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE, à l'unanimité, par un vote à main levée :**

- **D'APPROUVER** le programme des mini-camps d'été pour l'année 2026 ;
- **D'APPROUVER** les tarifs des mini-camps d'été 2026 ainsi que la répartition de la prise en charge financière de leur coût ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toute décision et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

***La délibération est adoptée à l'unanimité par un vote à main levée,***

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

ID : 056-215601402-20260424-DEL\_2026\_40-DE



*Fait et délibéré à Moréac,  
Le 24 avril 2026*

*Tristan CAMPS  
Le secrétaire de séance,*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Tristan Camps', written over a large, light blue oval stamp.

*Le Maire,  
Pascal ROSELIER*

An official blue circular stamp for the 'MAIRIE DE MOREAC (Morbihan)'. The stamp features a central emblem of a castle and a star. A handwritten signature in black ink is written across the stamp.